

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 212 Sociologie politique			
Ancien Code	SOAS2B12	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS2120		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Samuel THIRION (samuel.thirion@helha.be) HELHa Campus Montignies Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve David LALOY (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à comprendre et analyser sous l'angle sociologique les enjeux contemporains liés aux questions sociales.

Elle vise à mettre en évidence le lien entre les réalités sociales, les réponses politiques et le travail social, tout cela dans une perspective historique.

Elle contribue au développement de la capacité d'analyse critique de l'étudiant

Elle contribue à une meilleure compréhension de notre monde et de la place tenue par les travailleurs sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Repérer les différentes dimensions d'une situation sociale
- II. Identifier les enjeux à un niveau micro, méso et macro
- III. Décrire et analyser les situations sociales en mobilisant les clés de lecture sociologiques
- IV. Interroger les réponses que la société y apporte
- V. Mettre en lien la démarche théorique et d'analyse avec les pratiques de travail social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS2B12A	Sociologie politique	36 h / 3 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS2B12A	Sociologie politique	36 h / 3 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS2B12X	Sociologie politique	36 h / 3 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS2B12A	Sociologie politique	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS2B12A	Sociologie politique	30
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS2B12A	Sociologie politique	30
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS2B12X	Sociologie politique	30
+ HELHa Louvain-la-Neuve		

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie politique			
Ancien Code	11_SOAS2B12A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	LEAS2121		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David LALOY (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de sociologie politique donne aux futurs assistants sociaux des outils de :

- **déconstruction** du travail social: remise en question des évidences, du caractère naturel des phénomènes et des problèmes sociaux, des institutions, des pratiques...
- **contextualisation** du travail social: comprendre le travail social à partir de son histoire et en regard du contexte socio-historique dans lequel il s'inscrit.
- **conceptualisation** permettant l'analyse des modèles qui inspirent les politiques sociales actuelles, du travail social et de ses enjeux contemporains.

Les objectifs du cours sont :

- Comprendre la spécificité de l'approche sociologique dans le champ plus général des sciences humaines.
- Comprendre ce qu'est la question sociale et les clés de lecture sociologiques qui permettent de l'analyser.
- Etudier les conditions socio-historiques de l'émergence et de l'évolution de la question sociale et du travail social.
- Etudier les étapes et les modalités de la prise en charge de la question sociale (construction des problèmes sociaux, action publique et travail social).
- Comprendre les marges de manoeuvre pour faire évoluer la prise en charge de la question sociale: les mouvements de contestations politiques, la démocratie participative, les innovations sociales et le pouvoir discrétionnaire.
- Situer le travail social dans le contexte plus général (contexte culturel, structurel, politico-institutionnel).
- Comprendre les enjeux contemporains du travail social associés aux politiques sociales actuelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Expliquer et illustrer les principales approches sociologiques de la question sociale et des problèmes sociaux ;
- Mobiliser adéquatement ces concepts et théories pour analyser un phénomène social, un problème social, une politique publique, un dispositif d'action sociale... ;
- Mobiliser adéquatement un exemple issu de son expérience (stage, étude de cas, discours...) pour illustrer ou discuter un concept ou une théorie ;
- Analyser les enjeux contemporains du travail social et des politiques sociales en utilisant les concepts sociologiques vus pendant l'activité d'apprentissage ;
- Proposer une analyse d'un mouvement de contestation politique particulier en suivant une grille d'analyse ;
- Proposer une analyse d'une innovation sociale spécifique en suivant une grille d'analyse ;

- Communiquer par écrit les fruits de sa réflexion en respectant les principes de la posture sociologique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Module n°1: Comprendre le raisonnement et la posture sociologique

Cette introduction est consacrée à la compréhension de l'objet de la sociologie, de la démarche sociologique et de la posture du sociologue. L'objet de la sociologie politique, qui est un champ de recherche spécifique de la sociologie, est ensuite présenté. Enfin, après avoir défini la question sociale, nous aborderons la manière dont **certain**s auteurs classiques (Durkheim, **Bourdieu, Kauffman, ...**) ont contribué à la mise en lumière de la question sociale.

Module n°2: Comprendre le processus de mise à l'agenda politique d'un problème social

La sociologie politique propose d'analyser les politiques publiques de manière séquentielle en distinguant plusieurs étapes. L'objectif de cette partie centrale du cours sera de comprendre chacune de ces étapes pour lesquelles nous tenterons d'analyser des cas concrets en utilisant les grilles d'analyse et les concepts vus au cours. Les étapes sont les suivantes :

- L'identification d'un problème, jusqu'à sa mise à l'agenda politique
- Le développement d'une politique publique
- La mise en œuvre de la politique publique
- L'évaluation de la politique publique

Nous nous concentrerons toutefois sur la première étape, celle de l'émergence d'un problème social et de sa mise à l'agenda politique.

Nous consacrerons une partie importante du cours à l'analyse et la compréhension de l'émergence des problèmes sociaux dans nos sociétés, du rôle des acteurs dans ce processus, et également de l'impact que la définition d'un problème peut avoir sur les publics concernés. En mettant en lumière ce processus d'émergence, on appliquera un principe important de la sociologie : la déconstruction des évidences, ou plutôt, dans le cas qui nous occupe, la déconstruction des problèmes sociaux qui nous apparaissent comme des évidences, des réalités objectives.

Dans la suite logique de ce qui précède, on procédera également à l'analyse des politiques publiques qui constituent des réponses afin de résoudre les problèmes sociaux. L'objectif sera de comprendre ce qu'est une politique publique, les éléments constitutifs des politiques publiques, leur logique de fonctionnement et enfin leur dimension cognitive et normative. Le but est principalement de comprendre de quelle manière une politique publique entend résoudre un problème social.

Module n°3: **Comprendre les limites de l'action publique et ses effets non voulus**

L'objectif de ce module est d'étudier deux phénomènes qui montrent les limites et les effets non voulus de l'action publique:

- 1. Les publics "incassables"**
- 2. Le non-recours aux droits sociaux**

1. Les publics "incassables"

Un premier phénomène dont on commence seulement à mesurer l'ampleur concerne les publics qui sont dans une situation complexe, articulant plusieurs problématiques, et pour lesquels il n'existe pas de réponse ou de prise en charge adaptée. Ce sont, comme le dit Barreyre (1997), des populations "à la limite des institutions". Ce phénomène est révélateur des limites de la sectorisation de l'action publique qui génère des espaces interstitiels non comblés dans lesquels on retrouve des publics qui sortent des "radars" de l'action publique.

2. Le non-recours aux droits sociaux

Autre phénomène inquiétant et d'une ampleur grandissante, c'est le fait qu'une partie de la population ne perçoit pas une aide ou une prestation alors qu'elle remplit toutes les conditions pour en bénéficier. Il s'agit là d'une deuxième limite importante de l'action publique qui est même considérée, depuis quelques années, comme un problème social et une priorité politique.

Module n°4: Comprendre les marges de manoeuvre des acteurs de terrain/citoyens pour faire évoluer les politiques sociales

Nous étudierons 4 catégories de marge de manoeuvre:

1. Les mouvements de contestation politique
2. Les alternatives de fonctionnement démocratique (la démocratie participative)
3. Les innovations sociales
4. Le pouvoir discrétionnaire des travailleurs sociaux

1. Les mouvements de contestation politique

Ces dernières années, de nombreux phénomènes de contestation politique se sont développés. A côté du recul de la participation politique de manière générale, notamment traduit par l'augmentation de l'abstentionnisme au moment des élections, ou par l'augmentation des votes pour des forces politiques se positionnant dans le registre protestataire (Galland & Muxel, 2018), aux extrêmes de l'échiquier politique, on assiste au développement de mouvements de contestation, de défiance et de désobéissance civile plus ou moins structurés et s'inscrivant dans la durée. On peut citer, par exemple, le mouvement des gilets jaunes, le mouvement des indignés, Extinction Rebellion...

Les questions soulevées par ces mouvements de contestation sont de bonnes clés de lecture pour la sociologie politique :

- Pourquoi telle situation est-elle considérée comme un problème et mise à l'agenda politique, alors que telle autre ne l'est pas ? (ex. : le réchauffement climatique).
- Pourquoi telle solution politique est proposée plutôt qu'une autre ? Quelles visions du monde là-dedans ? (ex. : le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite).
- Comment un petit groupe de personnes relativement déconnectées des réalités de terrain peuvent prendre des décisions concernant l'avenir d'une population toute entière ? (ex. : la sortie du nucléaire).
- N'y a-t-il pas parfois collusion entre les élites politiques et économiques ? (Pleyers, 2016 : 50) (discours fréquemment avancé par les mouvements de contestation).
- La solution politique proposée est-elle réaliste, est-il possible de la mettre en œuvre ?
- Cette solution a-t-elle eu les effets escomptés ?

2. Les alternatives de fonctionnement démocratique (la démocratie participative)

Un autre type de marge de manœuvre que nous abordons consiste à agir non pas pour ou contre des décisions politiques, mais de proposer d'autres modèles de fonctionnement démocratique. La démocratie représentative, qui est un système dans lequel les citoyens sont représentés par des personnalités politiques élues, traverse une crise de légitimité de plus en plus prégnante. Qu'est-ce qui est à l'origine de cette crise de légitimité ? C'est l'écart entre le principe de la démocratie et la façon dont elle est appliquée en pratique. Dans la définition communément admise, une démocratie permet à chaque citoyen de donner son avis sur la chose publique et d'être pris en compte dans la décision qui sera prise. Dans les faits, il apparaît aux citoyens que cette possibilité d'expression et de participation au débat public leur est confisquée par un système qui réserve l'accès au débat politique aux professionnels de la politique (Le Bart, 2003), qui semblent souvent déconnectés de la réalité et du vécu des citoyens qu'ils sont censés représenter. Les initiatives de démocratie participative ont ceci de commun de proposer des « modalités d'intervention directe des citoyens dans les processus de décision publique » qui visent « l'inclusion du maximum possible d'acteurs dans le processus politique » (Garon, 2009).

3. Les innovations en travail social

Historiquement, le travail social constitue un terrain particulièrement favorable aux innovations sociales dans la mesure où il se situe dans un « espace intersticiel créatif » (Lethielleux & Paturel, 2017 : 9). Ca a été particulièrement le cas dans les années 70-80 qui a été « une période d'expérimentations sociales du côté des travailleurs sociaux, notamment à partir de pratiques de travail social communautaire et/ou collectif » (Lethielleux & Paturel, 2017 : 8). Dans les années 90, les appels à la créativité dans les métiers du travail social ont commencé à répondre davantage à une logique gestionnaire étant donné le contexte de crise. Aujourd'hui, le champ des innovations sociales se définit à partir de ce double héritage et se voit contraint de les articuler : mieux répondre à des besoins non-couverts en réduisant les coûts et en améliorant son organisation.

Les assistants sociaux qui s'engagent dans la mise en œuvre de ces innovations sociales jouent un rôle d'agent de changement, et, dans une certaine mesure, un rôle politique, en revendiquant et appliquant une vision alternative du travail social. Les innovations en travail social questionnent en effet le champ politique car :

- Elles questionnent les pratiques de travail social et le rapport à l'utilisateur;
- Elles visent à répondre aux besoins des publics dits "incassables", dont le profil ne relève d'aucun service existant;
- Elles reposent sur la collaboration intersectorielle et participent, de ce fait, au décloisonnement des catégories de l'action publique;
- Elles impliquent d'« aller vers », d'intervenir « dans le milieu de vie des usagers », de se rendre « disponible dans les temps de vie des usagers », et donc préférentiellement « hors les murs » de l'institution;
- Elles mobilisent les usagers, qu'on les qualifie de bénévoles, d'experts du vécu, de pair-aidants, etc... et les invitent à intervenir, à accompagner, à participer au même titre que les « professionnels ».

4. Le pouvoir discrétionnaire des travailleurs sociaux

Le pouvoir discrétionnaire constitue également une marge de manœuvre que les travailleurs sociaux sont susceptibles de mobiliser dans leur pratique quotidienne. Il s'agit d'une forme d'autonomie d'action face aux normes de l'institution, permettant d'« agir en se fondant sur sa propre appréciation, au-delà d'une simple application des règles mais en restant néanmoins dans un cadre légal » (Dubois, 2012: 4). Il peut s'exprimer dans la nature, la qualité ou la quantité des prestations; dans le recours éventuel à des sanctions; dans la durée de la procédure (durée d'attente pour bénéficier de l'aide); dans la communication de l'information...

Démarches d'apprentissage

Le cours s'articule autour de plusieurs questions abordées progressivement. A l'aide des ressources fournies par le professeur, les étudiant·e·s devront rédiger leurs réponses et seront accompagné·e·s dans ce travail. L'activité d'apprentissage « Sociologie Politique » donne aux étudiant·e·s l'opportunité d'affiner leurs capacités à développer leur pensée par écrit de manière structurée et logique et de renforcer leurs capacités rédactionnelles. En effet, il s'agit d'une discipline qui nécessite de construire une pensée structurée et articulée. C'est pourquoi les critères d'évaluation portent en partie sur la capacité des étudiant·e·s à « communiquer par écrit les fruits de la réflexion en respectant les principes de la posture sociologique ».

Par qualité rédactionnelle, il ne faut pas entendre uniquement le respect de l'orthographe ou de la grammaire. C'est aussi la capacité à proposer une réponse cohérente, structurée et proposant un enchaînement logique des idées qui sera évaluée. C'est également la capacité à distinguer les différents niveaux de discours autour d'une question qui est importante. C'est enfin la capacité à adopter une posture sociologique, c'est-à-dire un discours prenant distance avec les idées préconçues, les jugements de valeur ou les discours normatifs/préscriptifs. Il s'agit d'un discours qui s'appuie sur des outils conceptuels et théoriques pour mettre en lumière des réalités sociales de manière la plus nuancée, neutre et objective possible.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une série de supports et ressources seront disponibles pour aider les étudiant·e·s à rédiger leurs réponses (cf. supports). De nombreux exemples concrets, exercices, mises en situation, seront mobilisés tout au long du cours. Des moments seront prévus durant les séances de cours pour aborder les questions et rédiger les réponses. Les étudiant·e·s auront l'occasion de bénéficier pour cela :

- De moments de travail individuel;
- Du feedback d'autres étudiant·e·s;
- De réflexion en groupe;
- De débats en auditoire...

Les étudiant·e·s sont tenus de remettre au professeur au minimum une réponse à **trois** des questions proposées. Le professeur fera un retour général sur les réponses proposées afin d'aider les étudiant·e·s à améliorer leur travail. Attention: le non-respect de cette consigne sera pénalisé par un retrait de deux points à la note finale.

Sources et références

La liste complète des ouvrages figure dans le syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Les présentations powerpoint;
- Le syllabus;
- Les documents analysés en cours;
- Les exercices et questions à préparer pour l'examen;
- **Les feedbacks collectifs concernant les questions à préparer pour l'examen.**

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit pour la 1ère session (Q2).

Mêmes modalités pour la seconde session (Q3)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).